

Mémoire, y compris stage professionnalisant[BR]- Séminaires méthodologiques intégratifs[BR]- Facteurs influençant la mise en place des recommandations de prévention de la santé bucco-dentaire chez les femmes enceintes : étude exploratoire auprès des gynécologues-obstétriciens

Auteur : Djabrailova, Léana

Promoteur(s) : GUEDERS, Audrey

Faculté : Faculté de Médecine

Diplôme : Master en sciences de la santé publique, à finalité spécialisée en praticien spécialisé de santé publique

Année académique : 2024-2025

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/22374>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Annexe 1 : Demande d'avis au Collège des Enseignants



Demande d'avis au Comité d'Ethique dans le cadre des mémoires des étudiants du Master en Sciences de la Santé publique (Version finale acceptée par le Comité d'Ethique en date du 06 octobre 2016)

Ce formulaire de demande d'avis doit être complété et envoyé par courriel à mssp@uliege.be.

Si l'avis d'un Comité d'Ethique a déjà été obtenu concernant le projet de recherche, merci de joindre l'avis reçu au présent formulaire.

1. Etudiant·e (prénom, nom, adresse courriel) : Léana Djabrailova

Leana.Djabrailova@student.uliege.be

2. Finalité spécialisée : Promotion de la santé – Santé environnementale

3. Année académique : 2023-2024

4. Titre du mémoire : Facteurs influençant la mise en place de recommandations de prévention de la santé bucco-dentaire chez les femmes enceintes : étude exploratoire auprès des gynécologues-obstétriciens.

5. Nom du Service ou nom du Département dont dépend la réalisation du mémoire : Master en Sciences de la Santé Publique

6. Nom du/de la Professeur·e responsable du Service énoncé ci-dessus ou nom du/de la Président·e de Département : Anne-Françoise Donneau

7. Promoteur·trice·s (titre, prénom, nom, fonction, adresse courriel, institution) :

Professeure Audrey Gueders : Faculté de Médecine – Département des sciences dentaires – Université de Liège : audrey.gueders@uliege.be

8. Résumé de l'étude

a. Objectifs

L'objectif principal de cette étude est d'identifier les facteurs influencent positivement et négativement les gynécologues-obstétriciens dans la mise en place des recommandations de prévention de la santé bucco-dentaire chez les femmes enceintes.

Plusieurs objectifs secondaires importants sont également identifiés pour cette étude :

- Explorer le niveau de connaissance des gynécologues-obstétriciens concernant l'influence de la grossesse sur la santé bucco-dentaire.
- Explorer le niveau de connaissance des gynécologues-obstétriciens concernant l'influence de l'ensemble des pathologies bucco-dentaires sur la grossesse.
- Comprendre/Identifier quels sont les besoins des gynécologues-obstétriciens en matière d'éducation et de formation permettant de réaliser de la prévention de la santé bucco-dentaire chez les femmes enceintes.
- Comprendre ce qui est mis en place en matière de prévention de la santé bucco-dentaire chez les femmes enceintes en Belgique.

b. Protocole de recherche (design, sujets, instruments, etc.) (+/- 500 mots)

L'étude réalisée sera une étude de type exploratoire et qualitative. Elle s'inscrira dans un raisonnement inductif qui a pour but d'établir des hypothèses à propos d'un phénomène peu connu et ce, à l'aide des informations qui seront récoltées durant l'étude. Cette approche a été choisie afin de comprendre de manière approfondie les facteurs influençant les gynécologues-obstétriciens dans la mise en place des recommandations de prévention de la santé bucco-dentaire chez les femmes enceintes.

Afin d'explorer de manière approfondie les différents facteurs affectant la mise en place des recommandations de prévention de la santé bucco-dentaire chez les femmes enceintes, la population étudiée sera composée de gynécologues-obstétriciens, travaillant actuellement sur le territoire belge. Les critères d'inclusion de l'étude seront les suivants : être un gynécologue-obstétricien travaillant sur le territoire belge, avoir une certaine expérience, avoir une maîtrise suffisante du français et avoir signé le formulaire de consentement libre et éclairé. Les critères d'exclusion seront : être un gynécologue-obstétricien ne pratiquant plus ou à la retraire ou être dans la première année de pratique professionnelle.

La méthode d'échantillonnage des gynécologues-obstétriciens sera non-probabiliste volontaire et caractérisée par une sélection de type raisonnée des individus, permettant ainsi de recueillir des perspectives riches et variées sur l'objet de recherche.

La technique des entretiens semi-dirigés sera utilisée dans le cadre de cette étude afin de collecter les données auprès des gynécologues-obstétriciens. Selon les préférences des participants, les entretiens seront réalisés soit en présentiel, soit par visioconférence. Un

guide d'entretien ainsi qu'un questionnaire pour récolter les données socio-démographiques seront réalisés par le chercheur.

Les gynécologues-obstétriciens seront sollicités à participer à l'étude par une invitation par mail. Les participants (gynécologues-obstétriciens) répondant favorablement à l'invitation pourront donner leur consentement écrit avant le début de l'entretien, après lecture d'un document d'information. Ce document résumera le but et le déroulement de l'étude, garantira l'anonymat, informera du traitement des données enregistrées en toute confidentialité et de la possibilité de se retirer de l'étude à tout moment.

9. Afin de justifier si l'avis du Comité d'Ethique est requis ou non, merci de répondre par oui ou par non aux questions suivantes :

1. L'étude est-elle destinée à être publiée ? Non
2. L'étude est-elle interventionnelle chez des patients (va-t-on tester l'effet d'une modification de prise en charge ou de traitement dans le futur) ? Non
3. L'étude comporte-t-elle une enquête sur des aspects délicats de la vie privée, quelles que soient les personnes interviewées (sexualité, maladie mentale, maladies génétiques, etc...) ? Non
4. L'étude comporte-t-elle des interviews de mineurs qui sont potentiellement perturbantes ? Non
5. Y a-t-il enquête sur la qualité de vie ou la compliance au traitement de patients traités pour une pathologie spécifique ? Non
6. Y a-t-il enquête auprès de patients fragiles (malades ayant des troubles cognitifs, malades en phase terminale, patients déficients mentaux,...) ? Non
7. S'agit-il uniquement de questionnaires adressés à des professionnels de santé sur leur pratique professionnelle, sans caractère délicat (exemples de caractère délicat : antécédents de burn-out, conflits professionnels graves, assuétudes, etc...) ? Oui
8. S'agit-il exclusivement d'une enquête sur l'organisation matérielle des soins (organisation d'hôpitaux ou de maisons de repos, trajets de soins, gestion de stocks, gestion des flux de patients, comptabilisation de journées d'hospitalisation, coût des soins,...) ? Non
9. S'agit-il d'enquêtes auprès de personnes non sélectionnées (enquêtes de rue, etc.) sur des habitudes sportives, alimentaires sans caractère intrusif ? Non
10. S'agit-il d'une validation de questionnaire (où l'objet de l'étude est le questionnaire) ?
Non

Si les réponses aux questions 1 à 6 comportent au minimum un « oui », il apparaît probablement que votre étude devra être soumise pour avis au Comité d’Ethique.

Si les réponses aux questions 7 à 10 comportent au minimum un « oui », il apparaît probablement que votre étude ne devra pas être soumise pour avis au Comité d’Ethique.

En fonction de l’analyse du présent document, le Collège des Enseignants du Master en Sciences de la Santé publique vous informera de la nécessité ou non de déposer le protocole complet de l’étude à un Comité d’Ethique, soit le Comité d’Ethique du lieu où la recherche est effectuée soit, à défaut, le Comité d’Ethique Hospitalo-facultaire de Liège.

Le promoteur·trice sollicite l’avis du Comité d’Ethique car :

- cette étude rentre dans le cadre de la loi relative aux expérimentations sur la personne humaine.
 - cette étude est susceptible de rentrer dans le cadre de la loi relative aux expérimentations sur la personne humaine car elle concerne des patients. Le Promoteur attend dès lors l’avis du CE sur l’applicabilité ou non de la loi.
 - cette étude ne rentre pas dans le cadre de la loi relative aux expérimentations sur la personne humaine, mais un avis du CE est nécessaire en vue d’une publication
- Cette étude ne rentre pas dans le cadre de la loi relative aux expérimentations sur la personne humaine et ne prévoit pas de faire l’objet d’une publication

Date : 08042024

Nom et signature du promoteur :



Annexe 2 : Réponse du Collège des Enseignants

E

Ethique<ethique@chuliege.be>

À : MSSP; Ethique <ethique@chuliege.be>

Cc : Djabrailova Léana



Mar 09/04/2024 10:20

Bonjour,

Nous confirmons que cette étude ne rentre pas dans le champ d'application de la loi du 7 mai 2004 et ne nécessite donc pas d'avis favorable du Comité d'Ethique.

Il n'y a pas d'autres démarches à faire auprès de notre Comité.

Bien à vous,

Alice ZANZEN

Secrétariat Administratif

Comité d'Ethique Hospitalo-Facultaire Universitaire de Liège

Route 562, Porte 166

Avenue de l'Hôpital, 1

4000 Liège

Tel: +32 4 323 21 58

ethique@chuliege.be